

Les migrants et la mondialisation, un conte cruel

Olivier Thomas

Recensés : Bernardot, Marc. 2012. *Captures*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant ; Migreurop. 2012. *Atlas des migrants en Europe*, Paris : Éditions Armand Colin Atlas.

Alors que les flux de capitaux, de marchandises et d'informations s'accroissent, de plus en plus d'entraves matérielles, idéelles et institutionnelles limitent les déplacements des migrants internationaux. Deux ouvrages parus en 2012 proposent une lecture critique de ce contrôle étatique de l'entrée des étrangers.

Les ouvrages de Marc Bernardot et du réseau Migreurop nous livrent deux regards complémentaires permettant de saisir les enjeux politiques, économiques et sociaux des politiques migratoires des États occidentaux et plus particulièrement de l'Europe. Ces politiques, restrictives et militarisées, redéfinissent moins les frontières que la place des étrangers dans nos sociétés.

Dans *Captures*, Marc Bernardot propose une synthèse de plusieurs années de recherches consacrées aux politiques migratoires. Pour le sociologue, le renforcement des contrôles aux frontières des États occidentaux depuis quelques décennies a révélé progressivement le mouvement de militarisation de la question migratoire. Son ouvrage, concis (189 pages) et sans jargon, propose une analyse originale du phénomène. L'auteur aborde successivement les transformations concomitantes des structures étatiques et de la gestion des étrangers en Occident (partie I), le rôle joué par le système économique capitaliste depuis cinquante ans dans la mise en œuvre d'une guerre aux migrants (partie II), et enfin la dimension culturelle du rapport de domination entre l'Occidental et l'étranger (partie III). L'analyse de l'auteur développe la métaphore des « guerres de capture » (p. 19) qui se sont déroulées dans les confédérations iroquoises entre les ^{xvi}^e et ^{xix}^e siècles. L'objectif est ainsi de rendre compte de la dimension guerrière et économique des contrôles migratoires mis en œuvre par les pays occidentaux aujourd'hui. En effet, pour Marc Bernardot, le modèle anthropologique des guerres de capture, fondé sur la mobilisation des hommes pris à l'ennemi, peut tout à fait être transposé aujourd'hui aux sociétés occidentales :

« Les actuels modes de gestion des circulations migratoires consistent à prélever de la main-d'œuvre dans les zones périphériques, le durcissement concomitant des frontières et la déportation d'une fraction des migrants visant à les contrôler et à les insécuriser » (p. 22).

Ainsi, les sociétés occidentales redéfinissent, au travers du fait migratoire, leurs rapports à l'étranger. La construction actuelle de l'altérité passe par la mise en place d'un système d'arrestation et d'expulsions des « sans-papiers », par la dérégulation du travail et par la diffusion d'une culture des guerres de capture visant à dessiner clairement les contours de l'espace social national. En procédant ainsi, les États occidentaux perpétuent des « modèles coloniaux et impériaux tant en matière de gouvernementalité et d'exploitation qu'en termes de rapports de classe, de "race", de genre et de rapport à l'espace » (p. 24).

L'Atlas des migrants en Europe est issu du travail collectif des membres du réseau Migreurop, chercheurs et/ou militants. Dirigée par Olivier Clochard, géographe et chargé de recherche au CNRS, cette deuxième édition est une version remaniée du travail réalisé pour l'*Atlas* de 2009. Le plan de l'ouvrage a évolué et propose au lecteur un regard critique sur l'architecture des politiques migratoires de l'Europe. Effaçant le modèle traditionnel de la frontière, les dispositifs de contrôle de l'immigration s'organisent de plus en plus selon un schéma réticulaire à grande échelle. Les auteurs en rendent compte au travers de quatre entrées thématiques successives : les entraves aux migrations mondialisées, le protectionnisme des États européens vis-à-vis des déplacements de populations, l'enfermement comme dispositif central des politiques européennes d'immigration, et enfin les effets de telles politiques dans les zones de départ et de transit. Chacune d'elles apporte un éclairage sur une composante des politiques de contrôle des migrations comme, par exemple, les mineurs étrangers non accompagnés en Europe (p. 26-28), l'économie de la sécurité frontalière (p. 68-71), l'évolution de la géographie des camps ouverts ou fermés en Europe et au-delà (p. 80-83) ou encore le nombre de morts en migration (p. 134-137). Les textes répondent aux nombreuses cartes et s'appuient parfois sur d'autres documents tels que des graphiques ou des photographies. Une chronologie critique des politiques migratoires européennes a été ajoutée à cette deuxième édition. Ce document de synthèse inédit permet de mesurer l'accélération concomitante des déclarations politiques et de la complexification du cadre juridique européen, ainsi que des mesures opérationnelles de contrôle des frontières.

Le camp et l'enfermement au cœur du dispositif de contrôle

Le contrôle des mobilités humaines (marqué par une forte inégalité entre les élites et le reste de la population) relève à présent d'une « stratégie coordonnée à l'échelle nationale et internationale » (Bernardot 2012, p. 11). Concrètement, les pays occidentaux se sont dotés de législations leur permettant d'étendre le réseau de surveillance des étrangers. Ils ont également développé des appareils militaires et policiers, publics et privés, qui travaillent ensemble pour le contrôle des frontières terrestres, maritimes et aériennes. Enfin, ils se sont munis d'un « système interne à grande échelle » (Bernardot 2012, p. 14) qui constitue le cœur du dispositif. *L'Atlas des migrants en Europe* propose une analyse critique de cette architecture des politiques migratoires dans ses dimensions géographiques notamment. Du cœur de l'espace Schengen au reste du monde, les auteurs montrent comment, en quelques décennies, l'Europe a su mettre en place les moyens matériels, technologiques et humains nécessaires à la surveillance des non-résidents et au contrôle des indésirables à ses marges. Aujourd'hui, les politiques de contrôle migratoire mis en œuvre par l'Union européenne s'inscrivent dans un vaste dispositif réticulaire à l'échelle internationale.

Les deux ouvrages se rejoignent particulièrement sur ce point : l'enfermement des étrangers constitue le cœur du système de gestion des migrations par les pays occidentaux. Les camps ouverts ou fermés qui se sont multipliés en quelques décennies aux marges et à l'intérieur de l'Europe (mais aussi en Amérique du Nord ou en Australie...) sont la matérialisation des dispositifs administratifs, législatifs et politiques visant à accueillir, trier, contrôler et renvoyer les étrangers (Migreurop 2012, p. 80). En 2000, Migreurop recensait 324 camps d'étrangers en Europe et dans les pays méditerranéens ; le réseau en a compté 420 en 2011. Comme le rappelle les auteurs de *l'Atlas*, leurs fonctions sont presque toujours floues et ambiguës. Les autorités différencient généralement les centres d'« accueil » des centres de détention et d'éloignement qui seraient réservés aux personnes prises en situation irrégulière, mais, dans la pratique, un même camp peut rassembler des individus dont les statuts, différents, signent leur position dans le processus de captation : demandeurs d'asile, déboutés, « illégaux » ou « clandestins »... Dans tous les cas, les lieux d'enfermement sont là pour permettre l'arrestation des individus « indésirables » en amont et leur éloignement en aval.

La capture de l'étranger, ou le business des contrôles migratoires

La construction et la gestion des centres fermés est venue structurer l'économie de la sécurité frontalière. De grands groupes industriels ont su mettre à profit leur expérience (livraison d'établissements hôteliers ou de structures pénitentiaires) et répondre aux appels d'offres du ministère de l'Intérieur en France. C'est le cas du groupe Bouygues, qui, via ses succursales, a été retenu pour la construction de plusieurs centres de rétention administrative à Lyon, Marseille, Nîmes, Rennes, etc. (Migreurop 2012, p. 68-69). Et il est possible d'observer la même dynamique dans l'ensemble des pays occidentaux. La surveillance frontalière et la gestion des étrangers constituent, en effet, une opportunité économique pour le secteur privé, qui a su tisser en quelques années des alliances rentables avec le secteur public :

« Les fonctions régaliennes mobilisées dans les guerres de capture sont de plus en plus privatisées. Des entreprises privées interviennent dans les différentes étapes de ces politiques en ce qui concerne la surveillance et la détection, les arrestations, l'incarcération, et le transport qui ont été soumises aux lois du marché » (Bernardot 2012, p. 77).

Ainsi, la mise en œuvre des politiques de contrôle migratoire passe par une privatisation croissante liée au développement d'un vaste marché, qu'il s'agisse de la gestion des étrangers en détention, du développement des technologies informatiques et biométriques ou de l'utilisation de matériel militaire (drones, hélicoptères, frégates...). Et le business ne s'arrête pas aux frontières puisque l'autre enjeu, et probablement le plus important, de la « capture » des migrants, réside bel et bien dans la capacité des économies occidentales à intégrer les nouveaux arrivants en tant que force de travail flexible et disciplinée :

« Pour les acteurs initiateurs de cette lutte globale [il s'agit] de constituer une nouvelle infanterie légère du capital, formée de travailleurs illégalisés et déportables et adaptée à la dérégulation des systèmes économiques. Ce nouveau prolétariat genré et globalisé est utilisé comme une armée de confort au profit des élites mondiales pour remplir les tâches exposées et dégradantes et servant à redéfinir les frontières intimes et sexuelles d'un nouvel ordre racial » (Bernardot 2012, p. 25).

Ainsi, l'auteur de *Captures* montre en quoi la figure du « clandestin » est aujourd'hui étroitement liée à celle du travailleur précarisé. Il propose une analyse très pertinente de la place occupée par ces « super-travailleurs » dans nos sociétés, que ce soit dans les secteurs de l'alimentation, de la restauration, du tourisme, ou encore des transports. Prenant l'exemple des emplois liés au *care* puis de la prostitution, Marc Bernardot montre notamment comment les catégorisations de genre, sociales et raciales jouent pleinement dans les stratégies de recrutement et de contrôle des migrants qui viennent composer ce qu'il nomme l'« armée de confort de la globalisation » (Bernardot 2012, p. 103 ; Falquet *et al.* 2010).

Le fait migratoire et l'enjeu de la diffusion des connaissances

Les deux ouvrages présentés ici apparaissent essentiels à celles et ceux qui voudront comprendre les dynamiques actuelles du fait migratoire à l'échelle de l'Europe et du monde occidental. Fondé sur un travail empirique important, le regard critique que les auteurs portent sur les politiques migratoires (et sur leurs conséquences) contribue très probablement à ce « renouvellement des paradigmes » dont parle Smaïn Laacher dans le *Dictionnaire de l'immigration en France* :

« Les questions de migrations sont d'une grande importance politique et scientifique : sur le plan politique parce que les États, les institutions régionales et internationales prennent quasi quotidiennement des décisions engageant la vie immédiate et future de millions de non-nationaux (hommes seuls et familles) ; sur le plan scientifique parce que l'accumulation de données empiriques et les recherches innovantes conduisent plus ou moins significativement à un renouvellement des paradigmes et donc à des manières différentes de poser la question du traitement des étrangers » (Laacher 2012, p. 39).

Dès lors, et si les chercheurs ont la responsabilité de produire des connaissances pour nourrir le débat sur le fait migratoire, la diffusion des travaux de recherche est probablement l'un des leviers qui permettra de changer la condition des femmes et des hommes au cœur des migrations internationales.

Bibliographie

Laacher, S. (dir.). 2012. *Dictionnaire de l'immigration en France*, Paris : Larousse, 461 p.

Falquet, J., Hirata, H., Kergoat, D., Labari, B., Le Feuvre, N. et Sow, F. (dir.). 2010. *Le Sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris : Les Presses de Sciences Po.

En savoir plus

Agier, M. 2008. *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris : Flammarion, 350 p.

Bernardot, M. 2008. « Camps d'étrangers, foyers de travailleurs, centres d'expulsion : les lieux communs de l'immigré décolonisé », *Cultures & Conflits*, n° 69. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://conflits.revues.org/10602>.

King, R. 2010. *The Atlas of Human Migration. Global Patterns of People on the Move*, Londres : Earthscan, 128 p.

Olivier Thomas est membre associé de l'unité mixte de recherche (UMR) 6590, « Espaces et Sociétés », du CNRS. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de la géographie sociale et ses travaux portent sur la condition sociale des populations marginalisées. Il a soutenu en 2011 une thèse intitulée *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de « clandestin » à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*.

Pour citer cet article :

Olivier Thomas, « Les migrants et la mondialisation, un conte cruel », *Métropolitiques*, 24 mai 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-migrants-et-la-mondialisation.html>.